

## **RÈGLEMENT NUMÉRO 1699-2026**

### **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1283-2019 CONCERNANT L'UTILISATION EXTÉRIEURE DES PESTICIDES ET DES ENGRAIS**

---

**ATTENDU QUE** la *Loi sur les pesticides* (R.L.R.Q. c. P-9.3) reconnaît le pouvoir des municipalités d'intervenir sur l'utilisation des pesticides;

**ATTENDU QUE** la Ville de Victoriaville souhaite protéger l'environnement, la santé publique et la qualité de vie sur le territoire de la Ville;

**ATTENDU QUE**, la Ville de Victoriaville a adopté le Règlement numéro 1283-2019 concernant l'utilisation extérieure des pesticides et des engrais;

**ATTENDU QUE** des modifications ont été apportées au Code de gestion des pesticides;

**EN CONSÉQUENCE**, il est, par le présent règlement, ordonné et statué ce qui suit :

- 1.- Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
- 2.- Le présent règlement fait référence uniquement à des articles du Règlement numéro 1283-2019 concernant l'utilisation extérieure des pesticides et engrais.
- 3.- L'article 5.2 est modifié par le remplacement du paragraphe 4 par le suivant :

#### **PESTICIDES AUTORISÉS**

Le pesticide doit être autorisé en vertu du *Code de gestion des pesticides* et être homologué par Santé Canada.

- 4.- L'article 8.3 est modifié par le remplacement, au paragraphe b), des mots « **ou une attestation de la Société des formations à distance des Commissions scolaires du Québec (SOFAD), s'il y a lieu;** » par les mots suivants « **ou que les personnes chargées de l'application travaillent sous la surveillance du titulaire d'un tel certificat;** »;

/2...

- 5.- L'article 8.5 est modifié par la suppression des mots « **ou de son attestation de la SOFAD** ».
- 6.- L'article 9.1 est modifié par le remplacement des mots « **du Service de l'environnement, Division développement durable** » par les mots suivants « **du Service de la gestion du territoire, Division permis, inspection et programmes** ».
- 7.- Le présent règlement modifie tout règlement incompatible avec celui-ci.
- 8.- Le présent règlement entre en vigueur suivant la loi.

VICTORIAVILLE, ce

---

VINCENT BOURASSA  
Maire

---

ROSANE ROY  
Greffière